

Annexe A

Structure administrative du club : Modèle

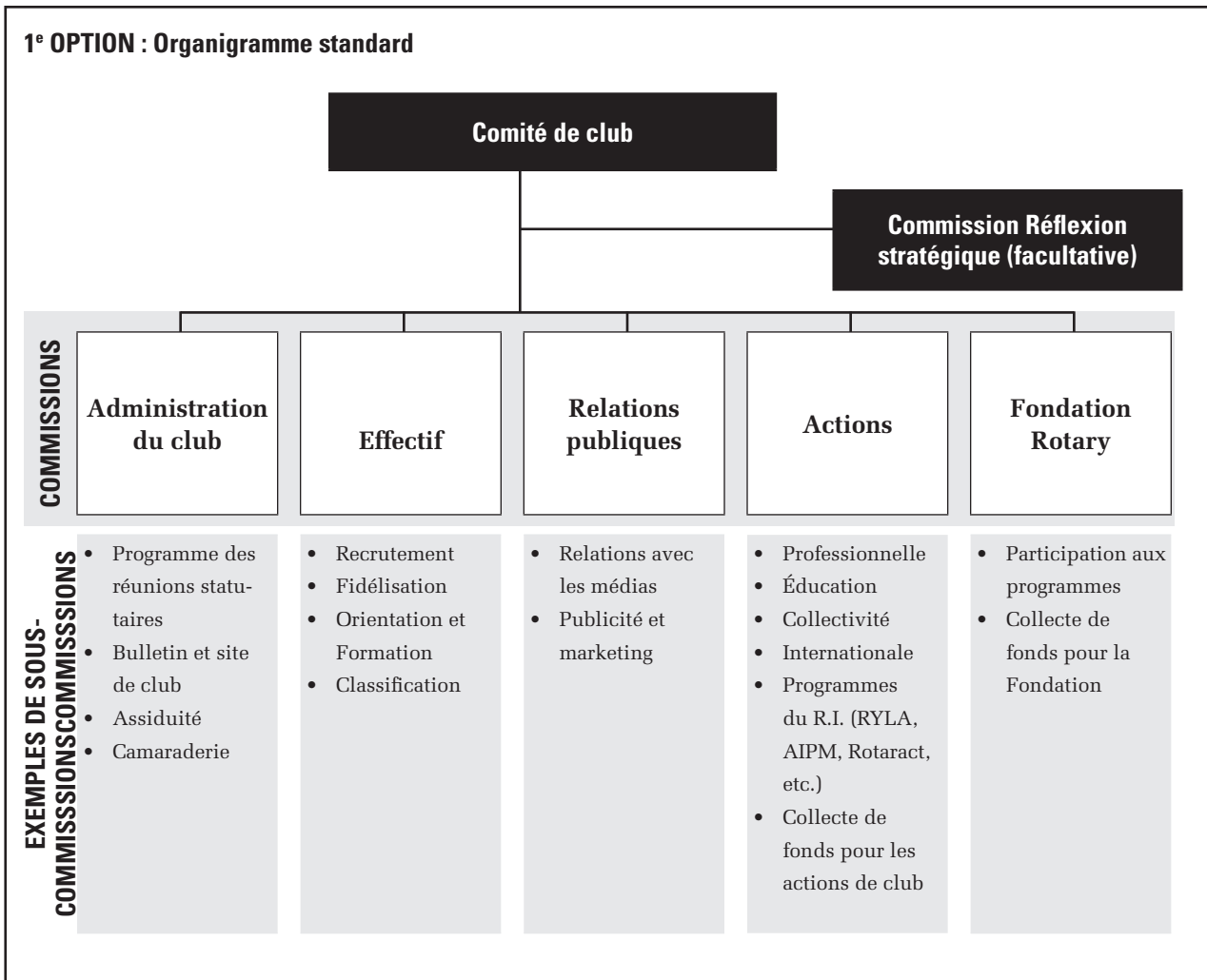


Rappel

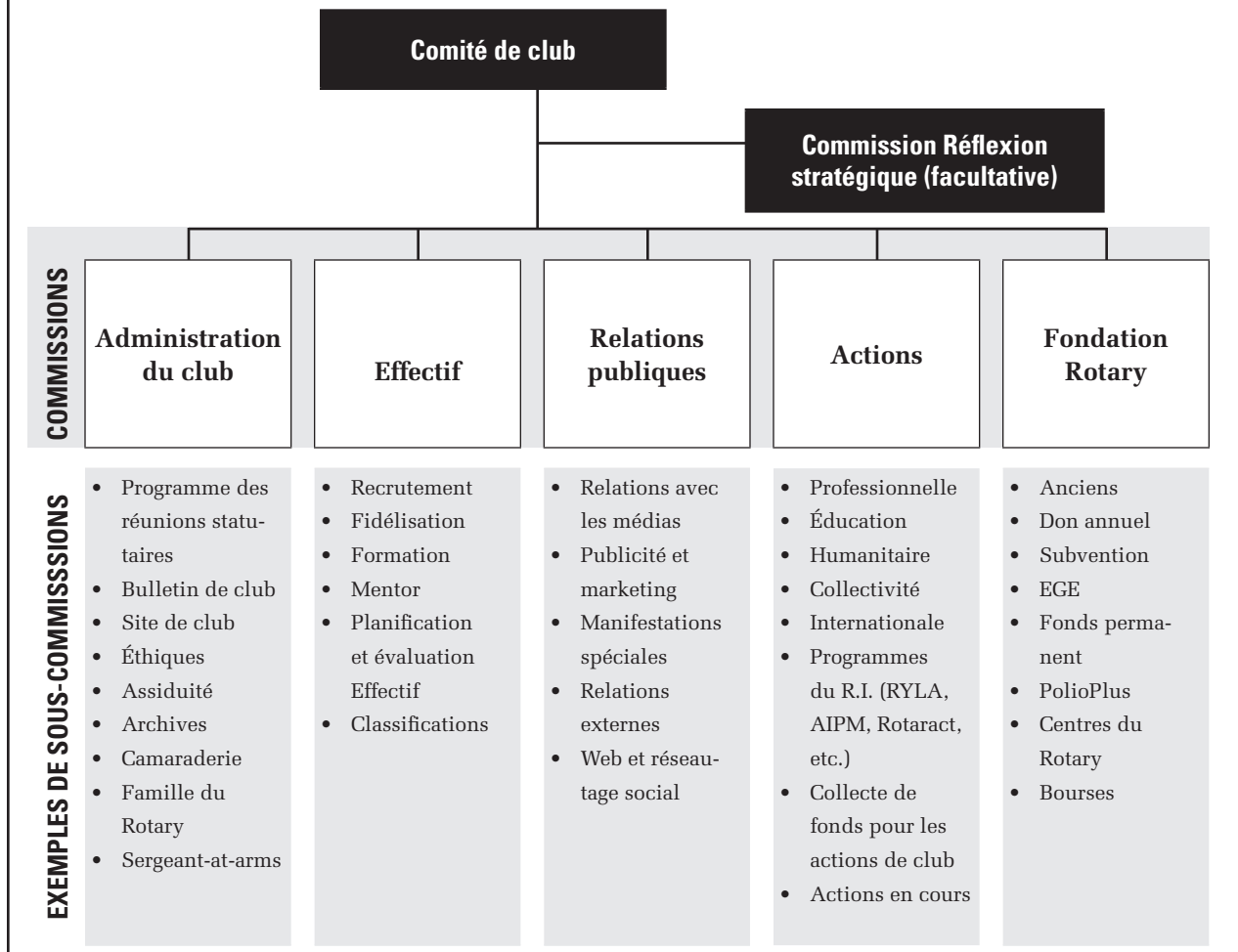
Les clubs doivent mettre en place une structure administrative en fonction de leurs besoins.

Le Plan de leadership du club recommande la mise en place de 5 commissions permanentes (selon la taille du club). Les clubs peuvent nommer (ou éliminer) des commissions et sous-commissions supplémentaires en fonction de leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessus un modèle de sous-commissions pour chaque commission permanente. Choisir la structure administrative qui convient à votre club. Vous pourrez ensuite supprimer ou nommer des sous-commissions supplémentaires si besoin est, ou établir votre propre structure administrative. Vous pouvez contacter le gouverneur ou son adjoint si vous avez besoin d'aide pour mettre en place vos sous-commissions.



2^e OPTION : Rotary club de grande taille



3^e OPTION : Petit club

